

# Filière agronomique

## Le compost

*Le compost est un amendement organique destiné à « nourrir » les sols en substitution des engrais d'origine chimique.*

Le compost est issu uniquement du traitement des matières végétales : gazons, feuilles, tailles de haies et d'arbustes, branches courtes, déchets floraux, massifs ...

### Une production conforme à la norme NF 44-051/A1

La norme NF 44-051/A1 de Avril 2016, homologuée par l'AFNOR, a pour objet de fixer les dénominations, les définitions et spécifications, le marquage, les teneurs à déclarer et les doses limites d'emploi des amendements organiques avec et sans engrais.



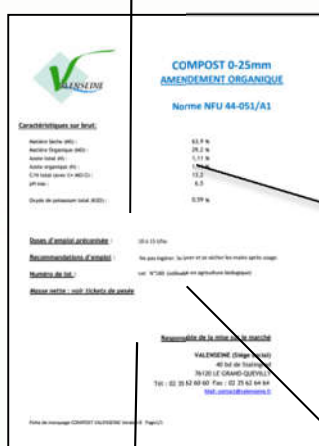
La norme indique les valeurs fertilisantes de la matière et fixe les seuils devant être respectés :

- D'Azote organique (N)
- D' Oxyde de potassium total (K2O)
- D'Anhydride phosphorique total (P2O5)

Valenseine fait analyser par un organisme externe chaque lot de production destiné à un usage agricole. Une fiche de marquage est disponible pour chaque lot de produit commercialisé.

### La fiche de marquage, carte d'identité du produit.

Numéro du lot



Pourcentages de:  
matière sèche (MS)  
matière organique (MO)

PH de l'eau

Valeurs de  
N, K20 et P205

Rapport de la Matière  
Organique sur l'Azote totale  
C/N total (avec C= MO/2)

Dose d'emploi  
préconisée

Recommandations d'emploi

### Les valeurs fertilisantes du compost

Le compost végétal est un produit riche en matière organique stable, il permet donc de redresser le taux de matière organique des sols.

Ses propriétés naturelles permettent l'augmentation de la capacité d'échange cationique et la rétention des pesticides et des éléments traces.

Véritable source d'énergie des microorganismes du sol, les apports de compost permettent également d'améliorer les propriétés mécaniques du sol:



- une capacité de rétention d'eau augmentée
- une meilleure stabilité du sol
- une diminution de la battance
- une facilité de travail du sol
- un réchauffement du sol

### Une production maîtrisée, gage de qualité

Plusieurs étapes sont nécessaires à la fabrication d'un compost conforme aux exigences de qualité des utilisateurs.

La réception et le tri garantissent la qualité des matières végétales à traiter: gazons, feuilles, tailles de haies et d'arbustes, branches courtes, déchets floraux, massifs ...



Le broyage, permet de lancer la fermentation et de réduire les volumes des végétaux. Les différents types de déchets verts sont mélangés pour obtenir un produit homogène avec un C/N équilibré.

La mise en andain permet d'obtenir des andains tabulaires de 3 mètres de haut dans lesquels la fermentation va commencer. Au cœur des andains, la température peut atteindre 80° C.

Plusieurs retournements sont effectués pour apporter l'oxygène dont les microorganismes ont besoin pour se développer et transformer le produit.

Le criblage est de différents calibrages suivant l'utilisation : 10 mm pour l'ensachage et l'utilisation paysagère, et 25 mm pour une utilisation agricole.

Valenseine se tient à votre disposition pour vous renseigner sur l'ensemble des recommandations d'utilisation du compost adaptées à vos besoins.